



Cahier des charges

OBJET

**Appel à manifestation d'intérêt N°1/2026
Désignation d'une société spécialisée en édition et distribution
numérique de publications**



Table des matières

ARTICLE 1 : CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION	3
1.1. Objectifs de la Mission	3
1.2 Périmètre de la Mission et Prestations Attendues	3
1.3. Profil du Partenaire Recherché	4
ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	5
ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PRÉSENTATION DE L'OFFRE	5
ARTICLE 4 : DOCUMENTS DE L'OFFRE.....	6
4.1 Documents administratifs :	6
4.2 Offre technique :	6
4.3 Offre financière :	6
ARTICLE 5 : ÉCLAIRCISSEMENTS APPORTÉS À LA CONSULTATION :	6
ARTICLE 6 : DÉTERMINATION DE LA CONFORMITÉ DE L'OFFRE	7
ARTICLE 7 : MÉTHODE D'ÉVALUATION DES OFFRES	7
ARTICLE 8 : SELECTION DE SOUMISSIONNAIRE	7
ARTICLE 9 : VALIDITE DE L'OFFRE	8
ARTICLE 10 : DÉLAIS D'EXÉCUTION :	8
ARTICLE 11 : RESILIATION :	8
ARTICLE 12 : ENREGISTREMENT	8
Annexe N° 1- Fiche soumissionnaire.....	9
Annexe N° 2- Déclaration sur l'honneur de non influence	10
Annexe N° 3- Déclaration sur l'honneur de non faillite ou enrèglement judiciaire.....	11



ARTICLE 1 : CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION

Le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes (CMAM) est un établissement public à caractère non administratif, placée sous la tutelle du Ministère des Affaires Culturelles. Il est un complexe culturel multidisciplinaire consacré à la musique arabe et méditerranéenne dans ses différentes branches.

Parmi les missions fondamentales du CMAM figure la promotion et la diffusion des études et recherches relatives à la musique ainsi que l'établissement du patrimoine musical et muséal. Dans le but de promouvoir l'apport des technologies numérique dans le secteur de l'édition académique dans le domaine de la musique, Le CMAM en tant que éditeur d'un fonds documentaire riche et unique (ouvrages, études et recherches) dont il est le propriétaire et le détenteur des droits de publication et de diffusion, il souhaite élargir sa diffusion à l'échelle nationale et internationale.

Pour ce faire, il cherche à s'associer via un partenariat Public-Privé (PPP) à un partenaire national spécialisé dans la publication et la diffusion numérique sur les canaux digitaux majeurs et plateformes éditoriales approuvées. L'objectif ultime est de garantir un accès pérenne, élargi et respectueux à ses publications et la commercialisation de contenus auprès des institutions (bibliothèques, universités) et du grand public.

Le présent Appel à Manifestation d'intérêt a pour objet d'identifier et de présélectionner un partenaire potentiel possédant l'expertise, les capacités techniques et l'expérience nécessaires.

1.1. Objectifs de la Mission

L'objectif général est de conclure un partenariat avec un éditeur/distributeur numérique pour valoriser et commercialiser les éditions du CMAM via une plateforme de diffusion numérique hébergée en Tunisie.

Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ **Numérisation et Production** : Transformer les contenus physiques en produits électroniques de haute qualité selon les standards techniques et métiers en vigueur.
- ✓ **Diffusion et Visibilité** : Assurer une large diffusion des contenus via les canaux de distribution internationaux majeurs et via les propres canaux du partenaire.
- ✓ **Commercialisation et Rentabilité** : Maximiser l'accès au contenu tout en générant des revenus partagés avec le CMAM via des modèles de vente adaptés.
- ✓ **Promotion** : Mettre en œuvre des actions de marketing et de promotion ciblées pour assurer le succès commercial des produits.

1.2 Périmètre de la Mission et Prestations Attendues

Le partenaire retenu sera chargé des prestations suivantes :

- Choix de la bibliothèque numérique de diffusion : évaluation de l'architecture fonctionnelle et technique de la plateforme, les besoins d'accessibilité, la valorisation et la gestion documentaire.
- Numérisation, traitement et évaluation du fonds documentaire : sélection, numérisation et traitement des documents du CMAM en vue de sa préservation et de sa valorisation.
- Indexation et structuration des contenus : mise en place d'un système d'indexation normalisé pour faciliter la recherche, la consultation et l'interopérabilité des ressources.



- Diffusion et consultation en ligne : accès à distance aux documents via une plateforme performante et intuitive, ouverte à différents publics (étudiants, chercheurs, grand public) et surtout hébergée en Tunisie.
- Commercialisation du contenu : mise en place de modèles économiques adaptés pour la valorisation commerciale des ressources, dans le respect des droits d'auteur et des usages académiques.
- Gestion différenciée des droits d'accès : définition de niveaux d'accès en fonction des profils utilisateurs (étudiants, enseignants, chercheurs, personnel administratif, etc.).
- Conformité aux normes bibliothéconomiques : respect des standards internationaux (MARC 21, Dublin Core, etc.) pour garantir la qualité et l'interopérabilité des métadonnées.
- Mise en place des mesures techniques de protection des contenus.
- Établissement des contrats de licence avec les clients finaux (universités, bibliothèques, particuliers).
- Facturation, gestion des recouvrements et de la relation client.
- Tenue d'une comptabilité précise des ventes et établissement de rapports financiers réguliers semestriellement pour le CMAM.

1.3. Profil du Partenaire Recherché

Les sociétés intéressées doivent justifier de compétences et d'expériences dans les domaines suivants :

- **Expérience avérée** : Preuve d'expérience réussie dans des projets similaires de numérisation et de distribution de contenus académiques ou spécialisés (références clients, portfolio).
- **Capacités Techniques** : Maîtrise des technologies d'édition numérique, de gestion de bases de données, d'hébergement et d'interfaçage avec les grandes plateformes de distribution.
- **Profil d'expertise du personne-clé** :
L'expertise recherchée sera composée au moins de personnes-clés suivantes :
 - 1. Expert chef de mission, de niveau Ingénieur ou Master professionnel, expérimenté en conduite des projets de numérisation et de BDD documentaires.
 - 2. Expert Documentaliste spécialisé en Bibliothéconomie et Archivistique, familier du langage juridique.
 - 3. Expert en Gestion Electronique des Documents / Informatique.
 - 4. Equipe de Techniciens en Digitalisation dimensionnée au volume de fonds à traiter dans les délais fixés.
- **Rayonnement et Réseau** : Présence et réseau de distribution établis sur le marché national et international, avec une capacité démontrée à toucher le public cible (institutions éducatives, chercheurs, grand public).
- **Modèle Économique Proposé** : Proposition préliminaire concernant la structure de partage des revenus (ex: pourcentage sur les ventes nettes) et la transparence financière.



ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dossier de l'appel doit être retiré du site du CMAM (*open data, rubrique appels d'offre*) : <https://www.cmam.tn/opendata/fr.html>

Peuvent participer à la consultation toutes les sociétés tunisiennes spécialisées en publication et diffusion numérique et possédant une plateforme hébergée en Tunisie.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PRÉSENTATION DE L'OFFRE

L'offre doit parvenir par voie postale (recommandée ou par rapide poste) ou déposée directement au bureau d'ordre du CMAM sous pli fermé, au plus tard le 09 février 2026 à 10h, le cachet du bureau d'ordre faisant foi, au nom de :

**Madame la Directrice Générale
Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes
Ennejma Ezzahra - Palais du Baron d'Erlanger - 8, Rue du 2 mars
1934 - 2026 Sidi Bou Saïd – Tunisie**

Et portant la mention suivante :

Appel à manifestation d'intérêt n°1/2026

**Désignation d'une société spécialisée en édition et distribution
numérique de publications**



ARTICLE 4 : DOCUMENTS DE L'OFFRE

4.1 Documents administratifs :

- Une attestation d'affiliation à un régime de sécurité social.
- Un extrait du registre national des entreprises
- Une attestation de situation fiscale en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Déclaration sur l'honneur de non influence.
- Déclaration sur l'honneur de non faillite
- Le cahier des clauses administratives et technique particulières signé, paraphé sur toutes les pages et portant cachet du soumissionnaire sur la dernière page.
- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire.
- l'acte de groupement en cas de la participation sous forme de groupement solidaire.

Le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes peut exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier d'appel d'offres.

NB : En cas de groupement : Les pièces annexes précitées ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres sont exigées de chaque membre de groupement.

4.2 Offre technique :

- Une soumission comportant un plan fonctionnel d'exécution de la mission et une stratégie de promotion détaillée.
- Un document justifiant l'accord en cours, signé avec des plateformes approuvées spécialisée en édition/diffusion numérique
- Un document justifiant que la plateforme désignée est hébergée en Tunisie
- La liste des membres chargés de la mission accompagnée de leurs CV ainsi que des copies de leurs diplômes.
- Les références du soumissionnaire durant les 5 dernières années, à savoir :
 - a. les expériences dans le domaine de compétence (joindre une copie des documents attestant la compétence dans le domaine).
 - b. des exemples de projets similaires (joindre une copie des documents tels que les contrats ou autres).

4.3 Offre financière :

- Une soumission comportant une proposition préliminaire concernant la structure de partage des revenus et la transparence financière.

ARTICLE 5 : ÉCLAIRCISSEMENTS APPORTÉS À LA CONSULTATION :

Les candidats qui désirent avoir des éclaircissements sur l'appel courant devront contacter le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes par écrit, et ce dans un délai maximum de 10 jours avant la date limite de la remise des offres.



ARTICLE 6 : DÉTERMINATION DE LA CONFORMITÉ DE L'OFFRE

L'appréciation de la conformité des Offres est du ressort du CMAM qui se basera sur les documents qui seront soumis.

Une offre jugée non conforme par le CMAM sera rejetée.

ARTICLE 7 : MÉTHODE D'ÉVALUATION DES OFFRES

L'évaluation et la comparaison des offres seront effectuées sur la base des modalités du présent cahier et selon les étapes suivantes :

Etape 1 : Vérification de la recevabilité des offres : présence de toutes les pièces administratives, financières et techniques demandées ;

Etape 2 : Évaluation des offres techniques des soumissionnaires déclarées recevables :

- Les soumissionnaires, dont l'offre est recevable suite à l'étape 1 seront convoqués dans les quinze jours qui suivent l'ouverture des plis pour faire une démonstration de la plateforme numérique au siège du Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes en présence des membres de la commission chargée du dépouillement.
- L'offre sera jugée, selon les critères suivants :
 - 1- Conformité de la plateforme proposée aux exigences techniques demandées dans le cahier des charges (Note de 0 à 20)
 - 2- Plan fonctionnel d'exécution et stratégie de promotion (Note de 0 à 10).
 - 3- Le Modèle Économique Proposé (Note de 0 à 20)
- Les offres qui ont obtenu une note inférieure à 25 seront éliminées.
- Sera retenue l'offre ayant eu la note la plus élevée et supérieure à 25.
- Dans le cas où deux ou plusieurs offres ont eu des notes égales, sera retenu le soumissionnaire ayant proposé l'offre la mieux disante.
- Délibération de la commission dans les 15 jours qui suivent la date finale de réception des offres.

A partir de la date de réception des offres, et pendant la période d'évaluation des offres, le CMAM se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés, la véracité et l'authenticité des renseignements et indications fournies dans l'offre du soumissionnaire.

ARTICLE 8 : SELECTION DE SOUMISSIONNAIRE

Le soumissionnaire retenu sera celui qui a proposé l'offre la mieux adaptée au contexte du projet (selon l'évaluation mentionnée dans l'article 7 du présent cahier des charges) et ayant répondu à tous les critères administratifs exigés par la loi en vigueur.



ARTICLE 9 : VALIDITE DE L'OFFRE

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Pendant cette période, l'offre financière proposée par le soumissionnaire sera ferme et non révisable.

ARTICLE 10 : DÉLAIS D'EXÉCUTION :

Les délais d'exécution sont fixés à (60j) soixante jours calendaires y compris les dimanches et jours fériés. Les délais indiqués ci-dessus entrent en vigueur à partir du lendemain de la signature du contrat. Durant la période du contrat le soumissionnaire assurera, à sa charge, l'assistance nécessaire à la bonne marche du plan fonctionnel proposé.

ARTICLE 11 : RESILIATION :

En cas de dépassement non justifié des délais d'exécution convenus à l'article précédent, ou de non-respect de l'une des clauses de ce cahier des charges, le CMAM se réserve le droit de résilier cette dernière, sans que le soumissionnaire ne puisse prétendre à aucune indemnité.

ARTICLE 12 : ENREGISTREMENT

Les frais d'enregistrement sont à la charge exclusive du titulaire du marché.

Lu et Approuvé

Fait à le

SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE



Annexe N° 1- Fiche soumissionnaire

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

- Nom et prénom ou Raison Sociale :
- Structure légale :
- Adresse :
- N° Téléphone :
- N° Fax :
- Date de création :
- Matricule Fiscal :
- N° Registre national des entreprises :
- Domaines d'activité.....

Fait à le

SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE



Annexe N° 2- Déclaration sur l'honneur de non influence

Je soussigné

.....

..... (Nom, prénom et fonction)

Représentant de la société

.....(Nom, et adresse)

Enregistrée au bureau d'Enregistrement des sociétés de

.....

Sous le N°.....

Faisant éllection de domicile à

.....

.....

Déclare sur l'honneur de n'avoir pas fait et je m'engage de ne pas faire par moi-même ou par personne interposée des promesses ou des dons en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché et des étapes de sa réalisation,

Fait à le

SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE



Annexe N° 3- Déclaration sur l'honneur de non faillite ou en règlement judiciaire

Je soussigné

(Nom, prénom et fonction)

**Représentant de la société
.....(Nom, et adresse)**

**Enregistrée au bureau d'Enregistrement des sociétés de
.....**

Sous le N°.....

**Faisant élection de domicile à
.....
.....**

Déclare sur l'honneur de ne pas être en situation de faillite ou en règlement judiciaire

Fait à le

SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE





Cahier des clauses techniques

Spécifications minimales exigées :

Pour promouvoir efficacement les éditions du CMAM, la plateforme doit être un **outil de valorisation actif, visible** (via le SEO), **accessible** à tous, et **intégrable** dans l'écosystème informationnel.

N°	Spécifications minimales exigées	Réponse soumissionnaire
1.	Compatibilité des formats et multi-terminaux	
2.	Eléments clés d'une bonne UX (expérience utilisateur)	
3.	Outils d'analyse et de statistiques	
4.	Permalien & SEO de base	
5.	Plateforme trilingues (arabe, français et anglais)	
6.	Conformité au format MARC 21 : version PDF	
7.	Recherche dans le texte intégral PDF	
8.	La possibilité de naviguer par chapitre ou par preview	
9.	Recherche facettée (par auteur, éditeur, année d'édition, collection, mot-clé, etc.)	
10.	Gestion des identifiants uniques (ISBN et DOI).	
11.	Suivi des statistiques d'utilisation	
12.	Interface utilisateurs trilingues (arabe, français et anglais)	
13.	Personnalisation du contenu	
14.	Permettre/Interdire le téléchargement et l'impression des documents soumis	
15.	Sécurité des données avec des plans de sauvegarde et de restauration	
16.	Communication sécurisée	
17.	Protection des données à caractère personnel	
18.	Contrôle d'accès et sécurité	
19.	HTTPS/SSL & Sauvegardes	

20.	La possibilité de zoomer et dézoomer sur un document	
21.	La possibilité de créer et de sauvegarder des annotations	
22.	La possibilité de l'upload des métadonnées des documents à travers un fichier Excel ou csv	
23.	Citation : ISO690, Marc21, EndNote et ZOTERO	

Lu et Approuvé

Fait à le

SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE